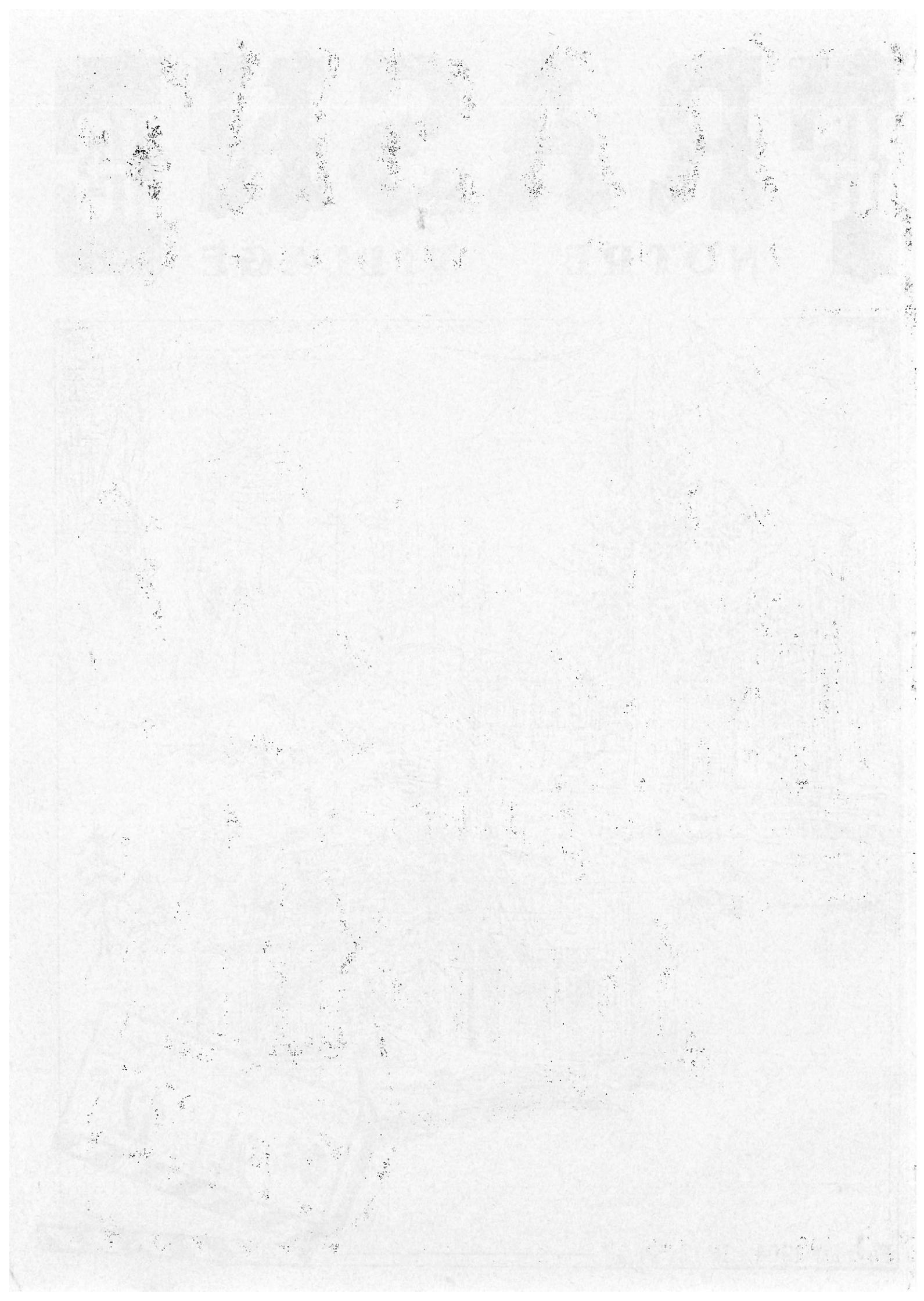


FRASNE

NOTRE VILLAGE





LE MOT DU MAIRE

Sans oublier tous les dossiers ouverts et pour lesquels vous trouverez dans les pages suivantes les renseignements souhaités, je voudrais mettre en avant un événement qui propulse notre village au premier plan dans la région.

Je veux parler bien sûr des deux films qui sont en cours de tournage sur notre commune. Cette aventure mérite toute notre attention. En effet, grâce au réalisateur canadien Gilles CARLES, à FRANCE 3 et à GAUMONT T.V., notre commune va se retrouver sur les écrans de bien des pays dans le monde.

Nous ne pouvions rêver plus belles publicités et promotion. La presse a fait un large écho de l'événement et nous avons bénéficié de plusieurs reportages à la télévision.

Le choix de Frasne s'explique pour deux raisons :

- la particularité des paysages avec l'eau, la forêt, les tourbières,
- le sens de l'accueil de la population qui fait tout pour que les réalisateurs trouvent tout ce dont ils ont besoin : logements, restauration, locaux de stockage, main d'oeuvre, fournitures diverses...

Inutile de préciser qu'au niveau économique, les retombées sont appréciables, sans compter que plusieurs jeunes chômeurs ont trouvé du travail pour quelques semaines et qu'ils vont vivre une expérience unique.

En voulant ainsi utiliser toutes les potentialités locales, les réalisateurs méritent un grand merci et peuvent compter sur notre collaboration. Le Conseil Municipal et surtout Messieurs HUMBEY et NICOLET ont tout fait pour faciliter le travail.

L'O.N.F. a bien voulu accepter le projet de construction du village en forêt soumise.

Pompiers, Équipement de Levier, entreprises, tous s'investissent dans ce projet qui laissera dans la mémoire du village d'agréables souvenirs et sera une expérience unique pour les figurants qui se retrouveront ainsi vedettes d'un jour.

Depuis le dernier numéro de ce journal, de nombreux dossiers ont abouti :

- Construction de l'atelier VITTE,
- Aménagement du parking de la Gare (en cours)
- Certains travaux d'assainissement
- Électrification du chalet de ski,
- Reconstruction de Cessay (qui débutera en mars).

D'autres sont à l'étude :

- Caserne des pompiers,
- Digue de l'étang Lucien,
- Aménagement de l'ancienne conserverie,
- Traversée de Frasne.

Enfin, de nouveaux dossiers arrivent sur la table du Conseil :

- Déplacement et agrandissement de la boissellerie,
- Aménagement de jeux couverts pour la pétanque,
- Travaux dans certaines rues.

Mais je ne voudrais pas terminer sans rappeler que nous avons pu livrer cet automne 11 logements H.L.M. Cette réalisation est assez remarquable tant dans sa conception que dans son intégration dans le bâti existant. Aujourd'hui, onze familles sont logées dans d'excellentes conditions et je tiens à remercier toute l'équipe de HABITAT 25 - H.L.M. du DOUBS qui a réalisé ce projet en collaboration avec la Commune.

Avec mes sentiments les meilleurs.

Lucien BÔLE

INFORMATIONS PRATIQUES

☞ Mairie : horaires d'ouvertures

☎ 81.49.83.17

Lundi 14 h - 17 h

Mardi-Jeudi 8 h 30-12 h /14 h-17 h

Mercredi-Vendredi-Samedi 8 h 30 - 12 h

☞ Permanences :

SIVOM

Programme Communautaire Environnement
(ACNAT)

M. François PASCAL

Le mercredi de 9 h à 12 h

☎ 81.49.88.84

CAISSE RÉGIONALE D'ASSURANCE MALADIE

Mme FRÈREJACQUES

Pour vos dossiers de retraite

Le 1er vendredi du mois, de 13 h 30 à 16 h

CENTRE MÉDICO-SOCIAL

Mme PERRIN-GÜRTNER

Le 1er, 3ème, 4ème jeudi du mois, de 9 h à 12 h

MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE

Melle ROYET

Le 2ème mardi du mois, de 10 h à 12 h

UNITÉ DE VIE POUR PERSONNES ÂGÉES

Depuis 1989, le Commune a ouvert le dossier pour la création d'une structure d'accueil pour les personnes âgées du secteur.

Après avoir étudié la solution d'une M.A.R.P.A. (Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Âgées), le Conseil Municipal a été orienté vers l'UNITÉ de VIE, projet du Conseil Général du Doubs qui a souhaité tisser un réseau sur l'ensemble du département pour offrir les places nécessaires.

Cette formule allait nécessiter encore de nombreuses réunions et concertations avant d'aboutir. Et c'est avec un réel soulagement que vos élus ont assisté en

janvier 94 à l'ouverture du chantier. Si le planning est respecté, les premiers pensionnaires pourront être accueillis pour l'hiver prochain. Rappelons que cette structure offrira 24 places pour des personnes valides ou dépendantes. Du personnel sera recruté en conséquence par l'Association «Les Salins de Bregille» à qui le Conseil Général a confié la gestion.

Cette construction aura aussi le gros avantage d'offrir du travail à plusieurs entreprises locales, dans une période où le bâtiment a beaucoup de mal à sortir de la crise.

Voici pour votre information, la liste des entreprises qui travailleront sous la responsabilité de Monsieur VANNOZ, maître d'oeuvre.

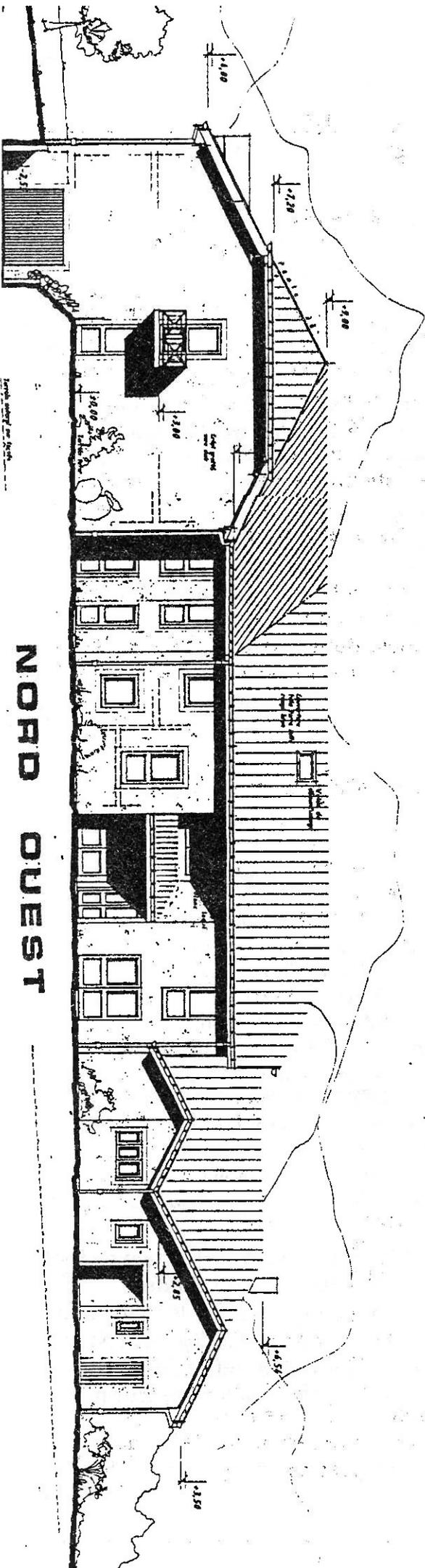
Lot n° 01	Terrassement	Entreprise MAGNET - Pontarlier
Lot n° 02	Maçonnerie	Entreprise NATALE - Pontarlier
Lot n° 03	Charpente	Entreprise PONTARLIER - Bulle
Lot n° 04	Ferblanterie	Entreprise MILLE - Frasne
Lot n° 05	Menuiserie PVC	Entreprise SETAL - Grand Charmont
Lot n° 06	Menuiseries intérieures	Entreprise BURLA - Amancey
Lot n° 07	Plomberie-Sanitaire	Entreprise VOEGTLIN - Dormartin
Lot n° 08	Électricité	Entreprise FOURNIER - Gilley
Lot n° 09	Chauffage - VMC	Entreprise GODIN - Frasne
Lot n° 10	Carrelage	Entreprise SALVI - Montlebon
Lot N° 11	Sols collés	Entreprise SOLS et CONFORT - Pontarlier
Lot n° 12	Sols résinés	Entreprise SFEA - Omans
Lot n° 13	Plafonds	Entreprise REVERCHON - Crotenay
Lot n° 14	Ascenseurs	Entreprise KONE - Besançon
Lot n° 15	Plâtrerie-Peinture	Entreprise CHAGROT - Frasne
Lot n° 16	Aménagements extérieurs	Entreprise SACER - Pontarlier
Lot n° 17	Espaces Verts	Entreprise CHABOD - Villers Sous Chalamont

Les dossiers sont placés sous l'entière responsabilité du Conseil Général qui finance l'ensemble de la construction.

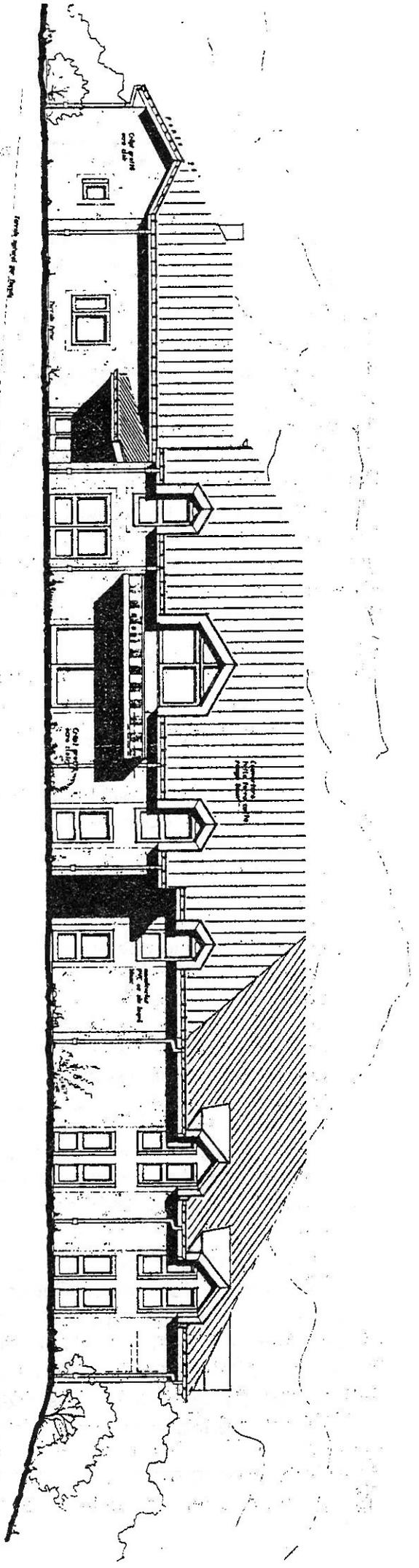
La Commune de Frasne a offert le terrain (valeur 280 000 F) racheté à la famille CHAUVIN. Elle aura aussi à prendre en charge l'aménagement de la rue des Ate-

liers et le sentier le long du terrain de foot pour rejoindre la rue du Stade.

Vous trouverez ci-après les plans de façades de ce nouvel équipement pour le secteur et qui va permettre de garder les personnes âgées proches de leur milieu de vie.



NORD OUEST

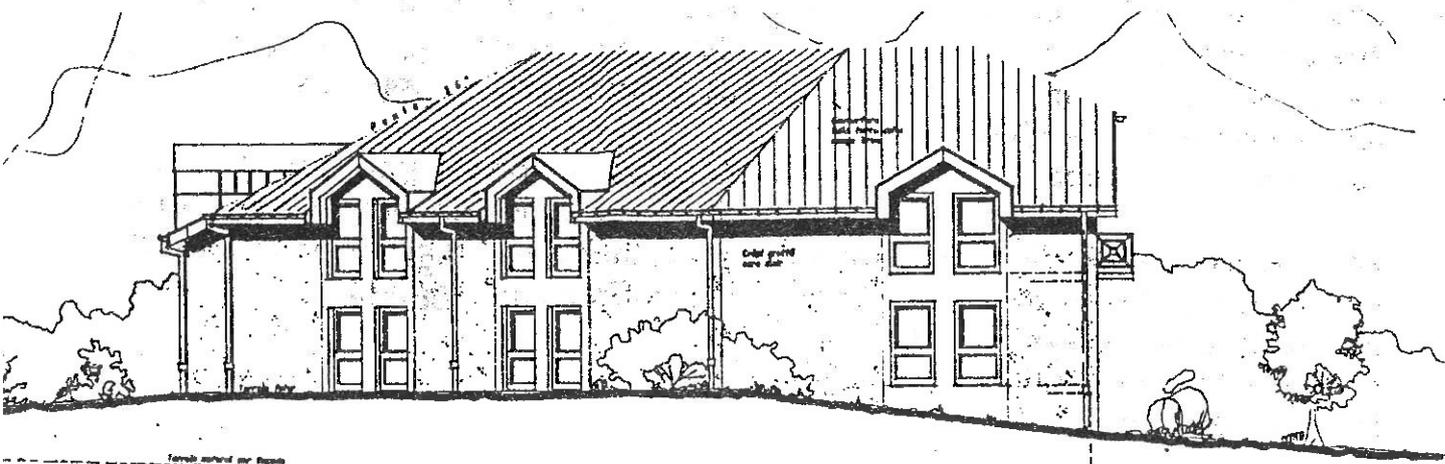


SUD EST



Terrain naturel au Sud-Ouest

SUD OUEST



Terrain naturel au Nord-Est

NORD EST

LES DOSSIERS EN COURS

L'implantation de l'UNITÉ DE VIE, les besoins en surface de la boissellerie, la nécessité de donner au Centre de Secours des locaux adaptés à ses missions, le manque de place pour les ateliers municipaux sont autant de raisons qui nous ont conduits à prendre les décisions suivantes :

- * La boissellerie PETITE sera installée en zone artisanale entre l'usine HONSEL et l'usine LORIN, dans un bâtiment neuf de 1 000 m² environ. Ce bâtiment sera réalisé par la Commune et mis à disposition de l'entreprise par Crédit-Bail. (les loyers remboursent les annuités d'emprunt).
- * Dans la boissellerie actuelle, nous installerons les services municipaux : garages, ateliers, stockage du matériel...
- * De ce fait, l'ensemble des garages actuels seront libérés et pourront être occupés à nouveau par le Centre de Secours. Pour cela, il faudra revoir l'isolation, le chauffage, les sanitaires, l'éclairage....

Pour le Centre de Secours, nous envisageons dès cette année, de mettre en place le système des appels sélectifs afin d'utiliser la sirène le moins possible.

Pour ce qui concerne la place GIROD et l'ancienne conserverie, nous allons pouvoir procéder à la démolition totale des bâtiments. La SCI qui est en place pour la restructuration et l'aménagement de l'ancienne maison Barthelet avance dans son projet. Cette immense maison va retrouver très vite le bel aspect de nos fermes comtoises.

La Commune, quant à elle, réfléchit sur l'aménagement du terrain afin de redonner à la place principale de notre village un véritable rôle.

Avec la même volonté de vouloir redynamiser la Grande Rue, nous avons décidé la réalisation d'une étude avec la Direction Départementale de l'Équipement et un architecte pour arriver à l'amélioration du stationnement, mettre en valeur les places, trouver les circulations les mieux adaptées, ralentir la vitesse des véhicules... Pour cela, vous serez consultés à différents niveaux pour recueillir vos avis, propositions, souhaits...

Nous reprendrons tous ces dossiers dans un prochain numéro en vous apportant davantage de précisions et les chiffres correspondants.

LE COÛT DES ORDURES MÉNAGÈRES

Chaque année, vous recevez une taxe à payer pour la collecte et le traitement des ordures ménagères.

Vous devez chaque fois penser que la somme est importante, ce que nous comprenons bien sûr. Mais il faut savoir que nous ne répercutons que ce que nous coûte ce service.

Voici le détail pour l'année 1994.

Pour le traitement

(c'est-à-dire l'incinération des ordures à l'usine de Pontarlier)

Le syndicat chargé de la gestion nous fait payer l'ensemble du tonnage traité. Il regroupe par SIVOM et nous n'avons plus qu'à diviser par le nombre d'habitants pour faire la répartition.

Pour 1994, vient s'ajouter au coût habituel, l'amortissement de nouveaux travaux pour la mise aux normes qui impose un traitement des mâchefers (les produits non brûlés) et les résidus de traitement des fumées.

Le devis pour ces travaux se monte à un coût supplémentaire de 2 001 000 F par an soit 62 F par tonne brûlée. Le Syndicat a donc décidé de répercuter une partie du coût soit 12 % de plus par tonne, ce qui fait passer la redevance de 365 F la tonne à 409 F la tonne.

Pour le SIVOM de Frasne, nous avons traité 878 tonnes en 1993.

Le montant à prévoir pour 1994 est de 369 093 F ce qui fait un coût par habitant de :

91.45 F contre	81.35 F en 1993
et	72.63 F en 1992.

Pour la collecte

Elle est organisée par le Syndicat de collecte du Haut-Doubs (35 communes). Nous sommes très satisfaits de la prestation de la société VIDOR avec qui nous venons de reconduire le contrat pour 5 ans.

Toutes les communes ont une collecte hebdomadaire, sauf Levier et Frasne (2 collectes). C'est pour tenir compte de ce service supplémentaire que nous avons un supplément à payer qui correspond à la prise en compte de 25 % en plus d'habitants.

Pour Frasne, au lieu de payer pour 1529 habitants, nous payons pour 1911 habitants.

Le coût de la collecte est arrêté à 76.09 F par habitant pour 1994, contre 72.05 F en 1993 et 81.35 F en 1992.

Si nous sommes en-dessous du coût de 1992, c'est dû à la formule de calcul qui prend en compte certains paramètres comme le prix du fuel. Celui-ci ayant baissé après la guerre du Golfe, le prix a automatiquement baissé.

automatiquement baissé.

En résumé :

traitement 91.45 F par habitant
collecte 76.05 F par habitant

TOTAL 168.50 F par habitant

Mais pour Frasne, nous avons réparti les sommes différemment pour ne pas pénaliser les grosses familles.

En 1993, nous avons demandé :

285.00 F pour une résidence secondaire
285.00 F pour une personne seule
427.50 F pour un couple
142.50 F par enfant de plus de 18 ans
71.25 F par enfant de moins de 18 ans avec maximum de 3
enfants

Ce qui fait par exemple, pour une famille avec 2 enfants de moins de 18 ans :

427.50 F pour le couple
142.50 F pour les 2 enfants (71.25 X 2)

570.00 F

Ces tarifs seront malheureusement revus à la hausse pour 1994. Le Conseil Municipal se prononcera prochainement sur ce dossier et fixera la nouvelle redevance pour équilibrer le coût total de ce service qui est de 285 236 F pour FRASNE.

Dernière minute :

Le Conseil Municipal vient de fixer à 300 F le montant du forfait pour 1994 au lieu de 285 F en 1993

LES RUES DE FRASNE

LES NOMS DE RUES LIES A UNE CONSTRUCTION

RUE DE LA CHAPELLE

Perché sur un petit monticule à une trentaine de mètres de la route Frasne-Champagnole, un oratoire domine sur sa droite les étangs de Frasne et en face de lui le village.

Les archives diocésaines, qui relatent le processus de la bénédiction de cette chapelle, permettent d'en retracer l'historique.

Cette petite chapelle a été édifiée en 1881 grâce à la générosité de Françoise Marmier qui a voulu qu'elle soit dédiée à Notre Dame de Lourdes.

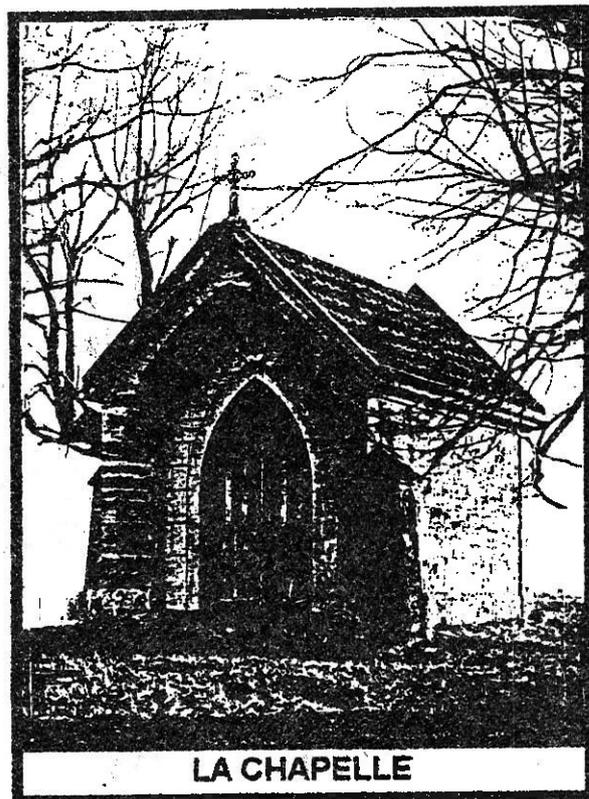
Afin de pouvoir y célébrer la messe, la chapelle devait être bénite. Mais pour procéder à la

bénédition, l'accord du vicaire général était nécessaire. Ce dernier avait donc délégué le curé de Levier afin qu'il constatât si elle renfermait bien toutes les conditions requises pour y célébrer la messe. Empêché deux fois par la maladie, le curé de Levier ne put pas se rendre à Frasne et déclina sa délégation.

Dans une lettre datée du 13 septembre 1881, le curé de Frasne Dornier demanda alors au vicaire général de désigner comme délégués MM. Cailley et Vieille, des missionnaires qui devaient passer huit jours à Frasne pour l'adoration perpétuelle et le prêche du jubilé.

Finalement ce fut le curé de Bonnevaux Billet qui visita la chapelle et en donna un compte-

rendu dans sa lettre du 27 septembre 1881 adressée au vicaire général. Il en fait la description suivante : *"L'intérieur de la chapelle renferme un autel en bois peint, muni d'un marbre consacré et surmonté d'une statue de Notre-Dame de Lourdes, de la hauteur d'un mètre, avec accompagnement de tout ce qui est nécessaire pour la célébration du St Sacrifice"*. Il conclut sa lettre en exprimant le souhait des missionnaires et du curé de Frasne qui désirent faire la bénédiction pour la clôture de la mission.



LA CHAPELLE

Le 25 mars 1885 le curé de Frasne donne des nouvelles de sa paroisse au vicaire général. Il lui rappelle que c'est sous sa *"direction et autorisation qu'a été construit et béni en 1881 le petit oratoire en l'honneur de Notre-Dame-de-Lourdes, ainsi que la permission d'y célébrer de temps en temps la Sainte Messe"* et il le prie de bien vouloir *"continuer cette même permission pour l'année, seulement pendant la belle saison"*. Enfin il ajoute que *"la piété des fidèles à cette petite chapelle se maintient, va même croissant"*.

Témoin d'une ferveur religieuse passée, la chapelle n'est plus guère fréquentée actuellement.

RUE DE LA VIEILLE EGLISE

L'ancienneté de la première église de Frasne a souvent prêté à discussion parce que des confusions de noms ont eu lieu à son sujet avec les homonymes de Frasne ("Fraxinus" dans les actes rédigés en latin), Frasne (canton de Montmirey-le-Château, Jura), Fresnés-sur-Apance (Haute-Marne) et Frasne-le-Château (canton de Gy, Haute-Saône), mais aussi avec un de Dompierre-les-Tilleuls (dont l'église était connue dès l'an 941), Dompierre-sur-Mont (canton d'Orgelet, Jura).

Deux documents permettent d'affirmer que la première église de Frasne existait déjà au milieu du XIII^e siècle. Le plus ancien et le plus péremptoire, est un acte par lequel Jean de Chalon l'Antique affranchit en juin 1252 un nommé Faulconnet, "le filz à La-noir", de Frasne. En échange de cet affranchissement, Faulconnet et ses héritiers sont chargés de l'entretien de deux lampes ardentes "au moustier Saint George de Fraigne, que nous (= Jean de Chalon l'Antique) y établissons en aulmonne". L'une de ces lampes devra être allumée jour et nuit avec de la "bon huile" et l'autre "ardra" (= brûlera) de l'huile de noix seulement le samedi soir, pendant les vigiles de Notre-Dame et pendant toutes les messes que l'on "chantera en lad. église". L'acte d'affranchissement et ses conditions seront régulièrement confirmés aux héritiers de Faulconnet par Hugues de Chalon Arlay en 1385, par Louis de Chalon Arlay en 1453 et par Philiberte de Luxembourg en 1519. Tous ces titres sont consignés dans le rentier de la seigneurie de La Rivière établi en 1535 à la requête de René de Nassau. Le registre des comptes de cette seigneurie pour l'année 1584 en fait encore état, l'héritage des Chalon étant alors placé sous la tutelle du roi d'Espagne Philippe II.

Le second document est tout

aussi explicite puisqu'il indique qu'en 1261 Frasne disposait d'un prêtre. En effet cette année-là, en mai, "Henricus, presbiter curatus de Frasne" (= Henri, prêtre curé de Frasne) fit, avec ses frères, une donation à l'abbaye de Mont-Sainte-Marie.

En s'appuyant sur ces deux documents, on peut donc raisonnablement admettre que l'église de Frasne était déjà construite au milieu du XIII^e siècle. La création de l'église de Frasne avait sans doute été dictée par l'essor de ce village qui occupait une position privilégiée : carrefour entre Pontarlier, Salins et le Val de Mièges, proximité de plans d'eau (étangs de Frasne et ancien lac de l'Écoulant, en contrebas du cimetière) et richesse des forêts environnantes. Le développement de la paroisse de Frasne se fit au détriment de celle de Dompierre de création plus ancienne.

Au fil des siècles, plusieurs chapelles vinrent agrandir l'église primitive qui se trouvait au milieu du cimetière actuel. L'historien Bourgon en donne la description suivante : "A en juger par l'édifice, il paraît que, dans le principe, il n'y avait qu'une chapelle à laquelle on a joint une église à trois nefs ; il y a un pilier de plus d'un côté que de l'autre ; les trois nefs ne sont pas sur une ligne directe et correspondante avec le choeur ou

l'ancienne chapelle : il a deux sacristies, dont une très ancienne". Toujours selon Bourgon, il y avait huit chapelles dans cette église.

Au XIXe siècle la construction d'une nouvelle église fut envisagée pour les raisons que donna l'abbé Pergaud, curé de Frasne de 1827 à 1860, : "La vétusté de l'ancienne église qui tombait en ruines, son insalubrité causée par l'humidité d'un sol trop enfoncé, le défaut de goût et d'ordonnance dans sa distribution, son enceinte trop étroite et trop restreinte pour la population, sa position à l'extrémité de l'endroit rendant l'assistance aux offices divins pénibles à un grand nombre avaient forcé depuis longtemps les habitants à penser à la construction d'un nouvel édifice religieux exempt de tant d'inconvénients".

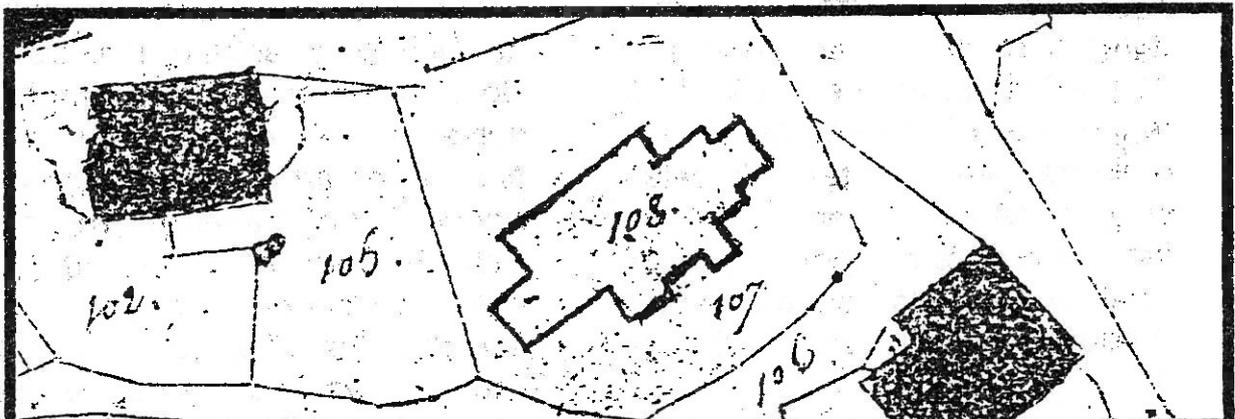
Au printemps 1830 commencèrent les travaux de la nouvelle église qui fut consacrée le 26

novembre 1833 par l'abbé Pergaud lui-même. Quant à l'ancienne église, elle fut détruite.

Seuls la "rue de la vieille église" et quelques "vestiges de l'église de Frasne démolie en 1836" incrustés dans un mur attenant à l'actuel presbytère en rappellent l'existence.

Michel Renaud

Dans un ancien bulletin de la paroisse de Frasne daté d'août 1907 on peut lire ce passage : "Dans son bulletin paroissial du mois de novembre 1905, Monsieur l'abbé Renaud a publié le résultat des recherches qu'il avait faites concernant l'origine de l'ancienne église de Frasne. Documents en mains, il a établi qu'au XIe siècle une chapelle existait à Frasne, et qu'au XIIe siècle une église paroissiale se trouvait adjointe à cette chapelle dédiée à S. Georges : toutes deux ne constituant vraisemblablement qu'un seul corps de bâtiment". Malheureusement, malgré de nombreuses recherches, il n' a pas été possible de retrouver le bulletin paroissial de novembre 1905 et les documents qui abonderaient dans le sens de l'abbé Renaud.



L'ANCIENNE EGLISE DE FRASNE SUR LE CADASTRE DE 1818

ÉTAT CIVIL - 1993

NAISSANCES

01	ALPY Coline Camille Cassandre à Pontarlier	30 janvier
02	BARTHOD Pierre-Yves Claude Roland à Pontarlier	27 juin
03	DREZET Damien Bastien Éric Yvan à Pontarlier	21 janvier
04	DUCORDEAUX Manon à Pontarlier	24 mars
05	DUCRO Éléonore Jacqueline Marie-Claire à Pontarlier	16 mars
06	ERDOGAN Vildan à Pontarlier	27 décembre
07	GENTILI Jacopo Johann Orso-Maria à Pontarlier	07 juin
08	GODIN Alexis Frédéric à Pontarlier	12 juin
09	GRAMMONT Audrey Nelly Andrée à Pontarlier	08 septembre
10	GRAMMONT Lydie Bernadette Louise à Pontarlier	08 septembre
11	GRANDCLEMENT Florian Patrick Grégory à Pontarlier	01 juin
12	GUEUR Chloé Brigitte Claude à Pontarlier	16 février
13	HARPIGNIES Arthur Alexandre à Pontarlier	15 juillet
14	JACQUIN Maxime Benoît Pierre à Pontarlier	06 février
15	LACROIX Anais Cathy Sylvain à Besançon	13 mai
16	MARANDET Dorine à Pontarlier	06 novembre
17	MARMIER Pierre-Laurent à Pontarlier	29 août
18	MUSY Kévin Laurent Amandine à Pontarlier	15 juillet
19	POURCELOT Natacha Sabine Lulue à Besançon	08 avril
20	SAILLARD Lorane à Pontarlier	05 décembre

RECONNAISSANCES

Reconnaissance antérieure PESENTI - 13 juillet
 Reconnaissance antérieure SAILLARD - 16 novembre
 Reconnaissance antérieure GRISOT - 30 novembre

MARIAGES

01	BRISCHOUX Florent Claude Henri BÔLE Damienne Nelly Paule	12 juin
02	JACQUET Olivier Daniel Gabriel BAUDET Florence	26 juin
03	LORENZELLI Gilles Jean Alex FUTIN Véronique Renée Elisabeth	16 octobre
04	MOHARIC Jacky Georges David JEANNIN Christine Françoise Jeanine	18 septembre
05	PICARD Christophe Henri Lucien SALVI Patricia marguerit Claude	07 août
06	SALVI Didier Albert Antoine COURDIER Séverine Michelle Jackie	27 décembre
07	SCHÖNLEBER Jannick Marie Jacques BELLEVILLE Catherine Marie-Jeanne	29 mai

MARIAGES CÉLÉBRÉS HORS DE FRASNE

- 01 GRANDCLEMENT Denis Marie Jean Robert
GOGUELY Florence Marie Marguerite
- 02 GREUSARD Olivier Bernard Marie
DEFFEUILLE Laurence Marie Marcelle
- 03 COURDIER Pascal Jean Denis
CHABOD Nadia Françoise Jacqueline

DÉCÈS

- 01 BARTHELET Armand Robert Ulysse à Pontarlier 05 mai
- 02 BARTHOD Roland Just Victor à Pontarlier 09 février
- 03 CHAUTARD Antoinette Sophie à Pontarlier 24 janvier
- 04 COURDIER Jean Louis Marius à Pontarlier 29 mars
- 05 DEFRASNE Colette Denise Marie Lucette à Besançon 24 août
- 06 HAZEMANN Michel à Pont d'Héry 10 juin
- 07 JACQUIN Michel Maurice Gabriel à Frasne 16 novembre
- 08 PELLETIER Jean Abel Alfred à Pontarlier 21 juin
- 09 ROUSSELET Louis Henri Roger à Frasne 19 mars
- 10 SALVI Angelo à Frasne 25 juillet
- 11 SANCANDI Gino Giovanni à Pontarlier 23 février
- 12 VAILLANT Fernand Marius René à Pontarlier 27 janvier
- 13 VIEILLE Lucie Marie Hortence à Pontarlier 22 février
- 14 VIENNET Arthur Jules Emmanuel à Lyon 3ème 05 septembre
- 15 VUILLEMIN Robert Edouard Paul Adolphe à Pontarlier 08 décembre

CENTRE DE SECOURS - FRASNE

Les sapeurs-pompiers coûtent cher.

À qui ?

À la Commune bien sûr,

Au contribuable, sans doute,

À l'Amicale, c'est certain.

Nous allons essayer de vous informer du mieux possible et sans aucune intention de polémiquer, sur l'état de nos finances, fin 1993.

Nos recettes	107 563.03 Francs
Nos dépenses	107 382.08 Francs
Excédent au 31.12.93	180.65 Francs

Les recettes proviennent des calendriers, des dons, de notre tournoi de foot, de notre soirée choucroute, du bal organisé conjointement avec nos amis de l'A.D.M.R., de la vente de gadgets, de la subvention ou participation des communes de Dompierre et Courvières, des heures de manoeuvres versées par la commune de Frasne et laissées à l'Amicale par les pompiers.

Les heures de manoeuvres s'élèvent, comme en 1992, à 7 685 Francs.

Pour parodier une émission de télévision bien connue « *Combien ça coûte ?* », nous vous donnons ci-dessous la liste des investissements effectués et payés par notre Amicale.

* Habillement	18 204.91 F
Combinaisons «Proban», casques F1, ceintures de feu, paires de gants et gilets de froid.	
* Secrétariat	2 900.65 F
Envois de courrier, papiers pour photocopies, matériel de bureau et registres de nos interventions.	
* Dépenses diverses	17 178.13 F
Assurances et cotisations à notre Union Départementale, rachat au Comité des Fêtes du groupe électrogène à hauteur de 50 %, une roue cloutée pour notre VSAB, rachat d'une tête de mannequin, des fiches pédagogiques et un tableau Velleda pour notre formation.	
* Frais de réception	4 598.41 F
Fleurs, cadeaux, gerbes pour mariages, naissances et décès, frais de réunions à l'extérieur...	

* Calendriers	4 584.40 F
Photographies et fournisseurs	
* Pharmacie VSAB	431.11 F
* Casernement	400.30 F
* Oeuvre des pupilles	984.00 F
* Jeunes sapeurs-pompiers	768.00 F
Cotisations et assurances	
* V.T.U.	1 999.81 F
Aménagement du véhicule en Secours Routier	
* Sports et Congrès	3 111.00 F
Congrès départemental, tournoi de foot à l'extérieur	
* Petit matériel	2 281.00 F
Lampes rechargeables	
* Insecticide	521.75 F
Nids de guêpes	
* Arbre de Noël	13 270.85 F
Jouets aux enfants, cadeaux aux épouses et repas.	
* Banquet Sainte Barbe	14 389.40 F
Compte-tenu de nos obligations envers notre direction, nos élus, nos centres de premières interventions, nous arrivons à un banquet de 80 couverts.	
* Journée Détente	8 724.53 F
Une journée de détente entre amis(es), dans un coin tranquille bien connu des skieurs.	
* Repas à la caserne	16 033.83 F
Lors des manoeuvres générales, mais surtout lors d'inter- ventions importantes qui nécessitent le renfort du Centre de Secours Principal de Pontarlier, et de nos premières interventions, nous nous devons, vis-à-vis de nos collègues et amis, de les recevoir correctement.	

La dépense ainsi occasionnée ne dépasse pas 50 F par mois et par sapeur.

L'Amicale souhaite, en vous communiquant ces quelques chiffres, montrer à vous toutes et à vous tous, lecteurs attentifs du bulletin municipal, les investissements réalisés grâce à vos dons lors d'interventions, et votre générosité lors de la traditionnelle « tournée des calendriers ».

Malgré tout, cela ne suffit pas et, pour cette raison, nous devons tout faire pour que notre Tournoi de Foot en salle et notre soirée choucroute soient une réussite.

NOUS COMPTONS SUR VOUS,
COMME VOUS POUVEZ COMPTER SUR NOUS
QUAND VOUS FAITES LE «18».

Les sapeurs-pompiers du Centre
de Secours de Frasne.

A.B.C.D.E.F. section théâtre

Pour fêter son 5e anniversaire, A.B.C.D.E.F. vous propose cette année, une oeuvre de jeunesse du mathématicien du rire :

"TAILLEUR POUR DAMES"

de G. FEYDEAU (1862-1921)

Elève de LABICHE, souvent comparé à MOLIERE, Georges FEYDEAU est le maître de la comédie vaudeville. Il a écrit cette pièce en 1884, depuis la Caserne où il faisait son service militaire, il avait 22 ans.

Partant d'une situation banale, ✓ le docteur MOULINEAUX "veut cacher" un début de liaison avec une de ses clientes, à sa femme, à sa belle-mère, au mari de sa maîtresse et à l'amante de ce dernier qui fut jadis la sienne ✓ l'auteur parvient par une surenchère intellectuelle et avec une construction "mécanique" à déclancher les rires sans jamais user ni de situations grivoises, ni surtout de vulgarités parfois rencontrées dans certaines pièces.

"TAILLEUR POUR DAMES" est une cascade de quiprospos, de pirouettes et de mensonges qui vous feront passer **1 h 40 de détente.**

C'est le but que s'est toujours fixé **la troupe A.B.C.D.E.F.**

A noter pour ceux qui suivent l'actualité théâtrale :
cette pièce est actuellement jouée à Paris, dans une adaptation de Jean POIRET,
avec Jean-Paul BELMONDO dans le rôle principal.

CALENDRIER des REPRESENTATIONS

FRASNE (Salle d'animation)

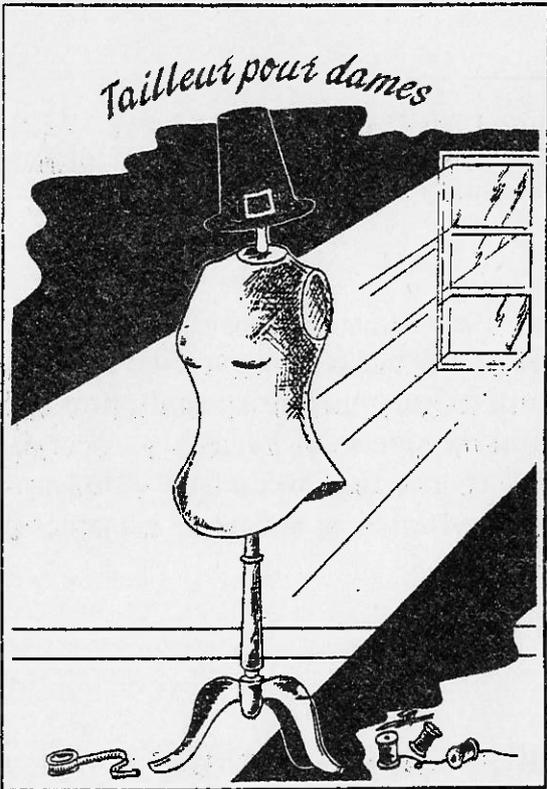
Vendredi 25 mars 1994 à 20 h 30

Samedi 26 mars 1994 à 20 h 30 et Dimanche 27 mars 1994 à 15 h

— **A B C D E F** — — FRASNE —

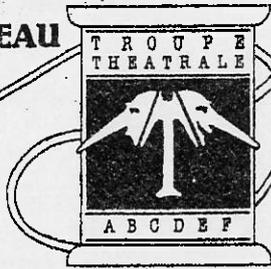
Présente

Tailleur pour dames



de Georges FEYDEAU

Comédie en trois actes



Chapelle d'Huin (Salle des Fêtes) Samedi 5 mars 1994 à 20 h 30

La Rivière-Drugeon (Salle du Temps libre) Samedi 19 mars 1994 à 20 h 30

Censeau (Foyer Rural) Samedi 9 avril 1994 à 20 h 30

La Cluse et Mijoux (Salle des Fêtes) Samedi 23 avril 1994 à 20 h 30

A.B.C.D.E.F. section tennis de table

Nos pongistes, des plus jeunes aux plus âgés, sont toujours aussi motivés dans les différents championnats où ils sont engagés.

Les matchs ont lieu très souvent, le vendredi soir, dans le petit gymnase (derrière le groupe scolaire Xavier-Marmier).

Nous vous rappelons :

Notre grand tournoi annuel de TENNIS de TABLE

SAMEDI 30 AVRIL 1994

salle omnisports de FRASNE



A.B.C.D.E.F. section cinéma

Après "la soif de l'or", "le fugitif", "Germinal" et "Jurassic Park", nous vous proposons, en collaboration avec "l'écran mobile"

 **mardi 8 février 1994 : "Trois couleurs : BLEU"**

premier film de la trilogie de Kieslowski, une histoire, en bleu, de liberté.
Sortiront ensuite "BLANC" en mars 1994 et "ROUGE" en mai à Cannes.

 **mardi 1er mars 1994 : "ALADIN"**

réalisation : Walt Disney.

Lampe magique, génies, tapis volant enchanteront petits et grands !

 **mardi 29 mars 1994 : "LITTLE BUDDHA"**

de Bernardo Bertolucci

"Il a 9 ans, il est américain et pourrait être la réincarnation d'un des plus grands chefs bouddhistes : le Prince Siddharta". Un fascinant voyage à travers le temps et l'espace.

LES AMIS DE LA MUSIQUE

En 1993, l'Association a modifié ses statuts qui dataient de 1972, ce qui a permis de reconnaître officiellement notre École de Musique.

Composée de 150 élèves, elle est indispensable pour assurer l'effectif et l'évolution de notre orchestre d'harmonie.

D'autre part, cette école a aussi pour but de favoriser l'enseignement, le perfectionnement et la pratique de la musique et de la danse en milieu rural.

La Municipalité de Frasne nous encourage très vivement dans toutes nos actions et nous permet d'évoluer comme nous le souhaitons en apportant une par-

ticipation financière de 400 F par élève de Frasne et en mettant à notre disposition du matériel de percussion de haute qualité d'une valeur de 53 457 F

Avec plus de vingt prestations (Concert, Aubades, Défilés,...) l'année 1993 a été bien remplie pour l'ensemble des musiciens et membres de notre Société. Mais le moment fort de cette année restera sans aucun doute notre déplacement à Oyonnax, le 6 juin 1993 pour nous présenter au Concours National regroupant 25 orchestres venus de toute la France.

Le travail mais aussi la volonté et l'enthousiasme ont été récompensés par l'obtention d'un premier prix dans notre catégorie

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS (jusqu'au 30.06.94)

05 février	Concert à VILLENEUVE D'AMONT
12 février	Concert à CHALINDREY (Haute Marne)
18 février	Concert à JOUGNE
19 mars	Bal de la Musique et de la Pêche avec les SPIDERS
10 avril	Concert au repas des Anciens
16 avril	SOIRÉE VIENNOISE avec l'orchestre philharmonique de BESANÇON (50 musiciens)
01 mai	Stage gros cuivres
08 mai	CONCERT avec l'orchestre des élèves de l'École de Musique, L'harmonie «Les Amis de la Musique», L'harmonie de MAÏCHE
28 mai	Concert Fête des Mères
04 juin	Concert à NOZEROY
12 juin	Participation à l'organisation d'un Concours National pour orchestres d'harmonie
18 juin	FÊTE DE LA MUSIQUE

Merci de participer à nos manifestations car le public de plus en plus nombreux nous encourage et montre que nous sommes sur la bonne voie.

"Les Amis de la Musique"

LE TÉLÉTHON 1993 À FRASNE

Pour la 4ème année consécutive, l'association FRASNE-DOUROULA apportait son soutien au TÉLÉTHON.

Comme d'habitude, de longs mois ont été nécessaires à la préparation de cette manifestation importante. Pour apporter un peu de changement, nous avons voulu innover et commencer, comme sur le plan national, le vendredi soir ; ce ne fut pas une réussite, disons-le : 88 entrées payantes au spectacle ! Il est vrai que Christian DECAMPS a un style assez particulier, mais combien de personnes le savaient-elles en achetant leur billet ?

Le samedi matin, nombreux étaient les cyclistes de Frasne ou d'ailleurs, à avoir répondu à notre appel ; jeunes et moins jeunes étaient au rendez-vous et parmi eux, Patrick VALLET, ancien professionnel, 14ème et 1er français aux championnats du monde de VTT à Métabief et qui, très modestement, a pris part à notre manifestation.

Patrick m'a dit être très content d'avoir participé à ce 7ème TÉLÉTHON et très gentiment, m'a proposé son aide à l'élaboration et la préparation du parcours 94. Avec lui, nous partons sur de bonnes bases... Les voitures anciennes étaient là également : les deux PANHARD de Dédé Fournier et une Citroën C4 de Loulou Vuittenez.

10 heures. Départ pour le circuit de 123 km sur deux roues.

Comme d'habitude, l'accueil dans les villages d'animation a été chaleureux. A l'arrivée à MIGNOVILLARD, le retard est déjà de 40 mn... L'arrêt est écourté et, à LABERGEMENT, nous avons 10 mn de retard. Heureuse surprise en arrivant : la DONET-ZEDEL nous y attend, prête au départ. Étant en panne le matin à BUGNY, le chauffeur a pu nous rejoindre en cours de route.

Prochaine étape : SAINT-POINT-LAC.

Gâteaux et boissons nous y attendent et après y avoir fait honneur, nous partons pour MONTBENOIT. Au carrefour des Rosiers, l'attente est longue car tout le monde doit traverser PONTARLIER en même temps. Un cycliste pris de crampes est pris en charge par l'ambulance de la CROIX ROUGE et reçoit des soins pour atténuer ses douleurs. La Police nous ouvre la route et tout le monde, caravane pub et cyclistes, traverse la ville avec musique et sono pour attirer l'attention. En passant à ARÇON, plusieurs personnes à vélo nous rejoignent et font route avec nous.

MONTBENOIT

La « Panosse » est là et joue depuis un bon moment déjà. Madame POURCHET, Présidente de la République du Saugeais nous accueille en compagnie de Monsieur le Maire, de Jean-Marie NICOD, des membres de l'Office de Tourisme et de la population venue très nombreuse. Les boissons chaudes sont offertes par le Comité d'Organisation des 24 heures. Pour la 1ère année, les Saugeais accueillent le TÉLÉTHON et nous avons su les mobiliser en grand nombre.

Nous repartons et arrivons à PONTARLIER avec près d'une heure et demie de retard sur l'horaire prévu...

Le défilé en ville est impressionnant : une foule considérable a envahi les trottoirs. En tête, la musique de VERCEL ouvre la marche, suivie de sociétés participant aux animations

de PONTARLIER, puis la musique de VALDAHON, suivie des cyclistes et de la caravane pub, la «Panosse» de GRANDSON fermant la marche. Leur façon de défiler, leurs rythmes et l'ambiance qu'ils apportent sortent de l'ordinaire et c'est bien grâce à eux que le succès de ce TÉLÉTHON a été aussi important.

BULLE

Le retard est de plus en plus grand... L'arrivée est attendue par toujours autant de monde. Jeannot PASTEUR qui manifestement a des dons pour le journalisme, «interviewe» les acteurs de cette journée : Madame POURCHET, qui avait pris place dans la DONET-ZEDEL pour revenir avec nous, Christian DECAMPS qui est resté pour participer au parcours, Patrick VALLET qui trouve l'ambiance «super» au sein du peloton, Charles MARMIER dont les qualités de «vététiste» ne sont plus à prouver.

Les pompiers nous ayant rejoints, ils ouvrent la marche pour rentrer à FRASNE. Des brassard lumineux ont été distribués aux cyclistes et c'est une procession de petites lumières (il fait nuit depuis un moment!) qui s'étire pour le dernier effort. La fatigue se fait sentir, le retard est vraiment très important, si bien qu'à FRASNE, les gens ont perdu patience et à notre arrivée à la salle des fêtes, beaucoup sont partis... Nous procédons au tirage de la tombola, puis, en compagnie des musiciens de la «Panosse», nous allons souper à l'Espace d'Accueil.

Le bal nous attend et c'est vers 5 heures du matin que tout se termine enfin. Il est temps de faire les comptes.

En guise de bilan, je commencerai par adresser des remerciements :

- Aux cyclistes qui ont fait un effort considérable, comme cela, gratuitement, avec leurs jambres bien-sûr mais aussi avec leur coeur, car c'est en pensant aux enfants myopathes qu'ils l'ont fait.
- À Marthe NICOLET qui a assuré l'animation de samedi après-midi en organisant les jeux avec les enfants, avec peu de moyens et en accomplissant des prouesses d'improvisation pour combler notre retard...
- À Au PÈRE NOËL qui, caché derrière sa barbe, n'a pu manger pour toute la journée, qu'un biscuit à la sauvette, entre deux étapes et a fait preuve d'une patience de sphinx au cours des séances photos avec les enfants.
- À Madame POURCHET qui a accepté d'être la marraine de notre TÉLÉTHON, qui a vendu des cartes postales (mais oui !) et qui nous a obtenu comme lot de tombola, une montre PEQUIGNET. Ajoutons que le SIVOM du Canton de MONTBENOIT lui a alloué une somme d'argent pour l'achat de cadeaux aux cyclistes et qu'elle a fait don du solde (400 F) à notre Association.
- À Christian DECAMPS qui a été parrain de ce TÉLÉTHON et qui a fait un don de 500 F pris sur son cachet.
- À Dédé FOURNIER et Loulou VUITTENEZ qui ont mis à notre disposition sans condition leurs voitures de collection.
- À Monsieur le Maire et la Municipalité de FRASNE qui, chaque année, nous apportent leur soutien avec le Comité des Fêtes et à toutes les sociétés et membres participant à cette manifestation.

Il est vrai que tout n'a pas été parfait, loin s'en faut, surtout dans l'organisation. Nous avons commis des erreurs, il faudra en tirer les conclusions pour la prochaine fois et je tiens à présenter mes excuses à toutes les personnes qui auraient été déçues au cours de ces deux jours. Le bilan financier est moins bon que celui de l'an dernier et là encore, nous devons savoir en tirer les leçons.

Il est vrai également que tout n'est pas facile et que, malgré les erreurs, nous avons su mobiliser un maximum de monde ; c'est un point positif. Et puis, nous avons trouvé de nouveaux partenaires pour le TÉLÉTHON 94 : l'équipe de l'Office de Tourisme de MONTBENOIT. Ils sont très enthousiastes et motivés. Avec eux, j'en suis sûr, nous ferons du bon travail.

Alors je vous donne d'ores et déjà rendez-vous pour le samedi 3 décembre pour le prochain TÉLÉTHON où nous essaierons de concentrer nos efforts sur l'animation à FRASNE (des projets sont en cours) et surtout, c'est promis, d'arriver à l'heure...

Jacky DÉSARMÉNIEN.

Nous avons reçu dernièrement un courrier de Monsieur Bernard BARATAUD, Président de l'A.F.M.

Cette lettre est un gage d'espoir pour les années à venir et prouve que les efforts consentis au cours des précédents TELETHONS ne sont pas vains.

S'il est vrai que le mot « incurable » doit être dissocié du vocabulaire des maladies génétiques, alors le pari pourra être réussi...

Comme c'est maintenant la coutume, l'association FRASNE-DOUROULA publie, pour information, le bilan financier de la manifestation organisée lors du TELETHON 93.

Cette manifestation s'est déroulée sur deux jours, le vendredi soir avec le spectacle de Christian DESCAMPS, puis le samedi avec le traditionnel parcours sportif et le bal.

DÉPENSES

Cartes postales «TÉLÉTHON» (tombola) (Rapidocolor France SA)	1 646 16 F
Papier pour dossiers (Eurobureau - Pontarlier)	414 80 F
Cassettes audio (sono sur le parcours)	84 00 F
Piles (magnétophone, brassards cyclistes)	120 00 F
Cachet C. Décamps	5000 00 F
Orchestre PARADISIO	4 500 00 F
Fourniture buvette (Super U - Frasne)	3 737 10 F
Fond de caisse	3 000 00 F
Défraiement orchestre Duffle Coa (sono spectacle C. Décamps)	1 200 00 F
Photocopies couleur (Télématique - Pontarlier)	179 50 F
Cassettes vidéo	109 00 F
Recharge extincteur salle des fêtes	603 67 F *
Frais divers (envois postaux, téléphone enveloppes...)	223 83 F

TOTAL 20 818.06 F

RECETTES

Entrées spectacles remboursement de diverses dépenses	4 220 00 F
Don en espèces SIVOM du Canton de MONTBENOIT	400 00 F
Don en chèques	
Commune de MIGNOVILLARD	1 000 00 F
Commune de DOMPIERRE	200 00 F
M. et Mme Jean-Paul CORDELIERI SAINT-POINT Lac	50 00 F
Société Sport et Animations OYE ET PALLET	100 00
Aide au financement de la manifestation	
Boucherie HUGUES-DISSILE	500 00 F
Chèques libellés au nom de l'A.F.M.	2 900 00 F
Vente de cartes postales	9 600 00 F
Buvette (vendredi soir samedi)	14 587 00 F

TOTAL 33 657.00 F

(*) Au cours du bal, le samedi soir, une individu pris de boisson a décroché l'extincteur se trouvant à l'entrée de la salle des fêtes et, à l'insu des organisateurs, l'a déplombé et presque entièrement vidé. Ce geste déplorable nous occasionne un manque à gagner de 603 67 Francs

**Le bénéfice brut du TELETHON 93 à FRASNE
s'élève à 12 838.94 F**

Si l'on fait exception des chèques libellés à
l'ordre de l'A.F.M., la manifestation a rapporté la
somme de 9 938.94 F.

La somme totale expédiée à la Délégation Régionale
A.F.M. est la suivante :

9 938.94 F arrondis à la somme de 10 000 F + 2 900 F
(chèques A.F.M.) soit un total de 12 900 F

Nous remercions toutes les personnes qui se sont associées à nous et qui ont
apporté leur soutien pour notre quatrième participation au TELETHON. Un merci
tout particulier aux généreux donateurs, aux commerçants qui nous ont consenti
des réductions importantes ou des dons, aux vendeurs de cartes et à toutes les
associations qui ont oeuvré pour ce septième TELETHON

L'ASSOCIATION FRASNE - DOUROULA

Comme vous le savez, l'association FRASNE-DOUROULA a pour mission principale l'aide humanitaire au BURKINA-FASO.

L'été dernier, l'un de ses membres s'y est rendu ; nous présentons ici son compte-rendu. Comme vous pourrez vous en apercevoir en le lisant, il ne s'agit pas de vacances, les membres bénévoles étant logés chez l'habitant. On est loin du Club Med...!

Le manque d'eau, le manque d'hygiène sont le lot quotidien et puis, le travail là-bas se fait avec des moyens rudimentaires. Mais parlerait-on d'aide humanitaire si leurs conditions de vie étaient comme les nôtres ? ... Mais je ne voudrais pas non plus décourager les éventuels candidats ; chaque année, nous devons envoyer au BURKINA deux membres de notre association, mais nous avons un nombre insuffisant de sociétaires. Alors les personnes qui seraient intéressées par une mission humanitaire, libres entre les mois de juillet et août, peuvent se renseigner auprès des responsables de notre association en appelant au 81.49.57.64 ou au 81.89.76.60. Merci

VOYAGE AU BURKINA FASO 1993

Avec un peu de retard, FRASNE - DOUROULA vient, par ces quelques lignes, témoigner de l'action du membre de l'association qui s'est rendu en Afrique cet été.

Cette année encore, comme les deux années précédentes, l'objectif de l'association était la remise en état d'un poste de santé primaire. Il s'est avéré, en fait, que nous avons dû construire un P.S.P. car à TORA, village où s'est située notre activité, aucun bâtiment n'était utilisable.

Au début, tout ne fut pas simple ! Pour commencer les travaux, il fallut attendre le maçon-chef de chantier et fournisseur des matériaux. Cela a pris quelque temps, mais c'est tout à fait normal : c'est le rythme africain, il faut s'y habituer.

Les murs du bâtiment avaient, au préalable, été construits par les habitants du village. Il nous restait à fermer la construction, couler une dalle et crépir les murs. Le tout a été couvert par des tôles que soutiennent une demi-douzaine de chevrons badigeonnés à l'huile de vidange, afin qu'ils ne soient pas dévorés par les termites. Pour prévenir le même danger, ce sont une porte et des fenêtres métalliques qui furent scellées. Il restait à crépir, après avoir coulé une chape. Inutile de dire que ce ne

fut pas la plus mince des affaires, car tout, bien évidemment, se fait à bras. Pour compléter le tableau, précisons qu'il règne une température avoisinant les 40°. Tout le village s'est mis au travail ; même si nous ne pouvions pas nous comprendre - eux parlant leur dialecte et nous le français - l'ambiance était extraordinairement bonne. Les hommes aidaient à la maçonnerie, les femmes, leur bébé éternellement à califourchon dans leur dos, lorsque nous manquions de sable ou de graviers, allaient ça et là gratter le sol dans la brousse pour nous en rapporter dans des seaux posés sur leur tête. A ce rythme, deux jours d'intense travail ont suffi pour boucler le programme. Mais nous ne nous sommes bien-sûr pas limités à cet ouvrage et nous avons contribué au projet de BESANCON, à savoir la pose de portes métalliques aux murs d'une dizaine de puits de forage (ces puits sont équipés de pompes devant être mises à l'abri des intempéries). Lors de ce séjour, j'ai pu me rendre compte de l'utilité de nos travaux sur place, ainsi que de la façon dont ils sont appréciés. Ce n'est hélas, qu'une goutte d'eau dans l'océan, mais c'est pour cela qu'il faut que nous poursuivions notre action là-bas.

Hervé SERRETTE.

SERVICES DE GARDE

DOCTEURS	PHARMACIE
CHESNEL 81.49.81.14	FRASNE 81.49.81.50
HUMBEY 81.49.84.57	LEVIER 81.49.54.99
JEANNIN 81.89.72.88	GOUX 81.38.22.63
TARTARIN 81.89.80.52	COMMISSARIAT 81.39.15.49
TARRIUS 84.51.31.38	(Pontarlier)

INFIRMIÈRES 81.49.83.59

VÉTÉRINAIRES 81.49.81.48

DATES	DOCTEURS	PHARMACIES
13 FÉVRIER	TARTARIN	GOUX LES USIERS
20 FÉVRIER	CHESNEL	PONTARLIER
27 FÉVRIER	HUMBEY	LEVIER
06 MARS	TARRIUS	FRASNE
13 MARS	JEANNIN	LEVIER
20 MARS	CHESNEL	GOUX LES USIERS
27 MARS	TARTARIN	PONTARLIER
03 AVRIL	TARRIUS	LEVIER
04 AVRIL	TARRIUS	LEVIER
10 AVRIL	HUMBEY	FRASNE
17 AVRIL	TARRIUS	PONTARLIER
24 AVRIL	JEANNIN	GOUX LES USIERS
01 MAI	TARTARIN	LEVIER
08 MAI	CHESNEL	PONTARLIER
12 MAI	TARTARIN	PONTARLIER
15 MAI	HUMBEY	LEVIER
22 MAI	JEANNIN	FRASNE
23 MAI	JEANNIN	FRASNE
29 MAI	TARRIUS	GOUX LES USIERS
05 JUIN	JEANNIN	FRASNE
12 JUIN	TARTARIN	LEVIER
19 JUIN	CHESNEL	PONTARLIER
26 JUIN	HUMBEY	GOUX LES USIERS

FRASNE

CENTRE
D'ANIMATION

VENDREDI 22 AVRIL

20 H 30

SAMEDI 23 AVRIL

20 H 30

DIMANCHE 24 AVRIL

15 H

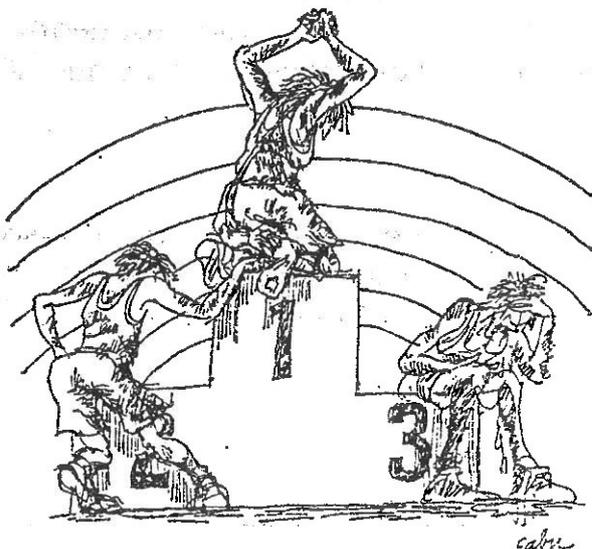


LE THEATRE DU BRIC-A-BRAC

PRESENTE

LE MARATHON

DE CLAUDE CONFORTES



Une foule bruyante, un orchestre jouant des airs de marche, des coups de sifflet, des coups de klaxon... bref, tout ce qui contribue à l'ambiance d'une grande fête sportive.

La voix du speaker appelle les coureurs sur la ligne de départ... Pan !... Les coureurs partent pour les 42,195 kilomètres du marathon olympique.

Trois coureurs, Livarot Ducasse, Nazaire Rimbaud et Jules Nerval, vont affronter cette course côte à côte ou corps à corps...

"La vie, c'est un drôl' de marathon..."

ASSOCIATION AUTONOME DES PARENTS D'ÉLÈVES DU COLLEGE

L'Association Autonome des Parents d'élèves du Collège Émile Laroue remercie les nombreux participants au loto organisé le 27 novembre dernier. Élèves, enseignants, parents, amis...c'est plus de 400 personnes qui ont tenu à participer à cette chaude soirée.

Les nombreux lots offerts par les particuliers, les commerçants et les entreprises locales ont contribué au succès de cette manifestation. Les membres de l'Association les remercient tout particulièrement.

Pour la seconde année consécutive, l'important bénéfice du loto, avoisinant les 20 000 Francs, viendra compléter le financement des différents projets proposés aux élèves du collège.

Lors de différentes réunions en cours d'année scolaire, l'Association s'informe et participe à la mise en place d'une qualité de vie dans l'établissement fréquenté par nos enfants.

Nous leur procurons, dans la mesure de nos moyens, toute aide possible en offrant du matériel pédagogique tel que livres, instruments de musique, ordinateur, logiciel, accessoires de théâtre, de travaux pratiques ou éventuellement une aide financière pour différents voyages contribuant ainsi à réduire partiellement la prise en charge de ces projets par les familles.

Les bonnes relations entre les membres de l'Association, Madame Neyret - Principal du Collège - et les enseignants contribuent à donner à nos enfants toutes les facilités pour un enseignement de qualité, accessible à tous.

Nous remercions encore très sincèrement tous ceux qui nous soutiennent dans nos différentes actions dans l'unique intérêt de l'avenir des enfants que nous leur souhaitons très instructif.

Les membres de l'Association
Autonome des Parents d'Élèves
du Collège Émile Laroue.



BULLETIN MUNICIPAL

MERCI DE RENDRE CE QUESTIONNAIRE A LA MAIRIE AVANT LE 15 MARS

Recevez-vous régulièrement le bulletin municipal lorsqu'il paraît ?
oui non

Sa périodicité (3 numéros par an) vous paraît-elle bonne ?

oui non

si vous répondez non, quelle périodicité souhaitez-vous ?
.....

Quelles rubriques du bulletin lisez-vous ? Quelles appréciations portez-vous sur ces rubriques ?

Entourer votre réponse.

RUBRIQUE	LA LISEZ-VOUS ?	EST-ELLE UTILE ?	INTERESSANTE ?
LE MOT DU MAIRE	OUI NON	OUI NON	OUI NON
BUDGET COMMUNAL	OUI NON	OUI NON	OUI NON
DOSSIERS EN COURS, TRAVAUX	OUI NON	OUI NON	OUI NON
SIVOM	OUI NON	OUI NON	OUI NON
INFORMATIONS PRATIQUES	OUI NON	OUI NON	OUI NON
SERVICE DE GARDE (médecins...)	OUI NON	OUI NON	OUI NON
ETAT-CIVIL	OUI NON	OUI NON	OUI NON
HISTOIRE LOCALE (les rues...)	OUI NON	OUI NON	OUI NON
LES ASSOCIATIONS ont la parole	OUI NON	OUI NON	OUI NON
ECOLE, COLLEGE	OUI NON	OUI NON	OUI NON
COMITE DES FETES (calendrier)	OUI NON	OUI NON	OUI NON

Quelles rubriques devraient, selon vous, évoluer et dans quel sens (rubrique plus courte, plus détaillée, à supprimer, etc) ?
.....
.....
.....
.....

Quelles rubriques nouvelles souhaiteriez-vous voir créées ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Faut-il créer une rubrique dans laquelle chacun puisse s'exprimer (exemple : Tribune des lecteurs, Les lecteurs ont la parole,...) ?

oui non

Si vous le souhaitez, formulez vos remarques ou observations diverses :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Conservez-vous les bulletins municipaux ?

oui non

Ou seulement certains articles ? Lesquels ?

.....
.....
.....

MERCI D'AVOIR REPONDU A CE QUESTIONNAIRE.

